

---

## Logiciel A3

Cette formation s'adresse aux personnes désirant se préparer aux travaux de fin d'année et améliorer ses connaissances.

Les cours sont donnés dans une salle informatique et chaque participant peut éventuellement utiliser un ordinateur de cours.

Nous organisons:

- **Des cours « intermédiaires » pour personnes désirant se perfectionner dans le logiciel et décrits ci-dessous**

**LIEU:**  
**ARC Logiciels SA**  
**Rue des Philosophes 47**  
**1400 Yverdon**

**Formatrice :**  
**- Monica Miglini**

**Organisation des cours**      **0848 848 122**  
**Fax**      **024 423 40 19**

## Logiciel A3 Travaux de fin d'année

### Cours n° xxxx

**Objectif :**

Permettre aux utilisateurs une maîtrise des traitements de fin d'année afin d'une exploitation totale des fonctions et facilités offertes par les modules finance, temps et salaire.

**Personnes concernées:**

Personnel administratif et utilisateurs des modules finance, temps et salaire  
Direction – Responsables du personnel – Comptables.

**Contenu du cours :**

- Temps (reports heures, vacances, gestion des calendriers et clôtures)
- Salaires (SH fiche des employés, tabelles IS et initialisation, traitements de salaire)
- COFI (écritures, décompte TVA, clôture)

**Conditions préalables:**

Connaissances du système d'exploitation Windows 10/7/8.  
Connaissance de base des modules temps, finance et salaire.

**Date et durée :** ½ jour : Travaux fin d'année,  
Temps et Salaires (8h00-12h)

## Logiciel A3 CONDITIONS GENERALES

Organisés et gérés par ARC Logiciels SA, ces cours ont lieu dans nos locaux situés à Yverdon :

Rue des Philosophes 47 1400 Yverdon-les-Bains

*Possibilité d'amener son propre PC*

<b>Cours</b>	Intermédiaire
<b>Prix</b>	<b>Fr. 400.- pour la demi-journée de 08h00 à 12h00 et par personne</b>
<b>PC</b>	Compris dans le forfait
<b>Support de cours</b>	Compris dans le forfait
<b>Participants</b>	Le cours a lieu uniquement lors d'inscription de 3 personnes au minimum.
<b>Inscription Annulation</b>	L'inscription s'effectue exclusivement par le biais du formulaire annexe, au plus tard 10 jours avant le cours. Il vous sera confirmé 3 jours avant celui-ci. L'annulation du cours doit parvenir au plus tard 3 jours avant, sinon celui-ci sera facturé à 50%. Une absence non excusée le jour du cours sera facturée dans son intégralité (100%).